

CIRCULAIRE

DOSSIER : AP_1/5/27

DIFFUSION : Points focaux nationaux

DATE : 3 février 2026

CIRCULAIRE : 26/02

OBJET : STATUT DE MEMBRE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Chers membres,

Meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Le 16 janvier 2026, le Secrétariat a reçu un avis du Point focal national des États-Unis, présenté comme suit :

« Nous vous écrivons pour vous informer de la décision du président Trump, en date du 7 janvier, de mettre fin à la participation des États-Unis à 66 organisations contraires aux intérêts des États-Unis, y compris au Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE). En conséquence, les États-Unis mettront fin à leur participation et communiqueront les prochaines étapes dès que possible.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette question. »

Le 19 janvier 2026, le Secrétariat a accusé réception de l'avis et indiqué qu'il attendrait les prochaines étapes afin de faciliter leur décision.

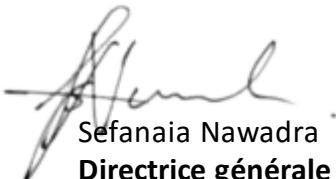
Par ailleurs, le Secrétariat a été contacté par des membres et des médias au sujet des répercussions financières de ce retrait sur le Secrétariat, résumées comme suit :

- Cotisations des membres : 190 000 USD par an
- Contributions à Nouméa : 3 778 USD par exercice biennal

En pourcentage du budget 2026 du PROE, cela représente 0,37 %. Le Secrétariat ne reçoit aucun financement direct de projet de la part des États-Unis.

Les États-Unis sont membres fondateurs du PROE et leur retrait proposé constituerait une grande perte pour le PROE et pour notre région du Pacifique. Le Secrétariat continuera de tenir tous les membres informés des prochaines étapes.

Cordialement,



Sefanaia Nawadra
Directrice générale